

CP. Acquisition conjointe de missiles Mistral 3 par la France et 8 pays européens retenue par la CE

Category: 2020-2030,Actualités,Armement,Europe de l'Ouest,Technologies,Union Européenne
2 décembre 2024



COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE DES ARMÉES ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Paris, le 19 novembre 2024

L'acquisition conjointe de missiles *Mistral 3* par la France et huit pays européens retenue par la Commission Européenne

Ce projet déposé par la France a été annoncé comme faisant partie des 5 projets retenus le 14 novembre 2024 par la Commission européenne.

Il bénéficie à la Belgique, Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la Roumanie, l'Espagne, la Slovénie et le Danemark, et la France.

Il s'inscrit dans le cadre du dispositif EDIRPA (*European Defence industry reinforcement through common procurement act*), destiné à renforcer la dynamique et la vitalité de l'industrie européenne de défense via des acquisitions communes.

La Direction générale de l'armement (DGA) sera en charge de procéder à cette

acquisition auprès de la société MBDA, pour un volume global de 1 500 Mistral 3.

Cette sélection confirme l'excellence du projet au profit du renforcement des systèmes de défense anti-aérienne et anti-missiles des États membres participants.

Elle valide la volonté des pays européens partenaires de coopérer ensemble face aux défis grandissants de sécurité de l'espace aérien, au travers de l'agrégation de leurs demandes, ce qui contribue également, en donnant de la visibilité, à la compétitivité, robustesse et résilience de la base industrielle et technologique de défense européenne.

L'arrangement de coopération cadre avait été signé le mercredi 19 juin 2024 en marge du salon Eurosatory.

Le missile *Mistral 3* Le *Mistral 3* est un missile de défense sol-air de très courte portée fonctionnant en mode « *tire et oublie* ». Sa vitesse et sa manœuvrabilité font de lui un armement très efficace sur tous types de cible : chasseurs, avions de transport, hélicoptères, drones, missiles de croisière, munitions routeuses. D'une longueur inférieure à deux mètres avec un poids inférieur à 20 kg, il est facilement opérable.

Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants

Communiqué MBDA

L'Europe franchit une nouvelle étape pour l'acquisition conjointe de Mistral 3

19/06/2024

La France, la Belgique, Chypre, l'Estonie et la Hongrie ont signé le 19 juin un accord-cadre de coopération, permettant l'acquisition conjointe du système de défense antiaérienne sol-air *Mistral 3*.

Piloté par la Direction Générale de l'Armement (DGA), avec le soutien de MBDA, cet accord-cadre permet aux nations partenaires de bénéficier d'un processus d'acquisition optimisé, afin de répondre aux besoins des forces armées. Il peut également être étendu au-delà des cinq pays pionniers, plusieurs autres nations ont ainsi déjà fait part de leur intérêt pour rejoindre cette coopération.

Eric Béranger, CEO de MBDA, a déclaré : « *Cette signature est une étape importante pour la coopération de Défense au sein de l'Union européenne, au profit de la souveraineté de ses États membres. La mise en place de l'accord va nous permettre d'accroître l'efficacité de notre outil industriel et, ainsi, d'améliorer encore la résilience de la base industrielle et technologique de défense européenne.* »

Le *Mistral 3*, actuellement en service au sein des forces armées françaises, est un missile de défense antiaérienne équipé d'un autodirecteur à imagerie infrarouge et doté de capacités avancées de traitement d'image. Affichant un taux de succès supérieur à 96% et une fiabilité

supérieure à tous les systèmes de défense sol-air à courte portée existants, il peut engager depuis de grandes distances des cibles à faible signature thermique telles que des drones, des missiles à turboréacteur et des navires d'attaque rapides.

Source : <https://newsroom.mbda-systems.com>

A propos de MBDA

MBDA est un groupe européen multinational unique, un leader mondial dans le domaine des systèmes d'armes complexes, jouant un rôle clé dans la protection des nations. Créé dans un esprit de coopération internationale, MBDA et ses plus de 15 000 collaborateurs travaillent ensemble dans l'objectif de soutenir la souveraineté nationale de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Espagne et du Royaume-Uni, ainsi que des pays alliés dans le monde entier.

En tant qu'accélérateur d'innovation, MBDA est le seul groupe européen capable de concevoir et de fabriquer des armes complexes pour répondre à toutes les exigences opérationnelles, actuelles et futures, des trois forces armées (Terre, Mer et Air).

MBDA est détenu par Airbus (37,5 %), BAE Systems (37,5 %) et Leonardo (25 %).

Source photo : mistral 3 - © MBDA